



Réunion entre DG DEVCO Koen DOENS et associations d'autorités locales

Date : 10 juin 2020

Frédéric VALLIER, secrétaire général du Conseil des Communes et Régions d'Europe :

Désormais conscients de l'impact du COVID sur les instances locales, la réunion peut servir de ligne directrice pour l'avenir. La crise sanitaire que l'on a traversée n'a fait que confirmer le rôle essentiel que les autorités locales jouent non seulement comme partenaires des gouvernements nationaux mais aussi comme acteurs indispensables. Il est désormais important que l'agenda politique intègre l'atteinte des ODD.

Structuration de réunion autour de trois points :

1. Pré-programmation et programmation : développement de la coopération avec DG DEVCO
2. Quel rôle pour les autorités locales dans la réponse de l'UE face à la crise sanitaire ?
3. Forum de gouvernements locaux et régionaux de l'Union africaine et européenne

Emilia SAIZ, secrétaire générale de CGLU : où en sommes-nous dans la pré-programmation, quelles sont les priorités et quel rôle pour les autorités locales ?

Doen KOENS, DG DEVCO :

- Il est encore difficile de se prononcer sur les détails du plan car le plus grand enjeu, à savoir le cadre financier, n'est pas encore défini ;
- Afin d'avoir une vision claire du cadre financier, il faut connaître le MFF, à savoir le cadre financier pluriannuel, or il nous est encore inconnu ;
- Ainsi tout ce qui est prévu aujourd'hui dépendra du cadre financier pluriannuel (MFF) et de ses caractéristiques ;
- Ils sont actuellement en phase de pré-programmation et non pas de programmation.

Sa conviction est que la majorité des défis confrontés, à l'instar de la concrétisation du Green Deal, de l'Accord de Paris, de la création d'emplois, du développement humain, de l'agenda digital, des énergies renouvelables, trouvent leurs réponses dans des échelons sociétaux interconnectés. Il s'agit de regarder le niveau global et régional tout en agissant à un niveau national et local. Si l'on veut exercer un impact, on ne peut s'arrêter à l'échelon national ; on doit mettre les autorités locales en lumière. Ce sera cette conviction qui servira de ligne directrice pour la programmation.

- Il existe un réel besoin de créer un dialogue avec les autorités locales, nationales, régionales, globales. Cette requête sera retransmise dans les lignes directrices de la programmation ;

- L'utilisation de **roadmaps** s'avérera également bénéfique : 20 modèles seront mis à disposition des autorités locales. Leur usage servira de tremplin pour confirmer le rôle indispensable des autorités locales dans les partenariats internationaux.

Emilia SAIZ, évoque qu'en tant que représentants d'autorités locales, nous pouvons nous identifier à ce type de discours et nous sommes reconnaissants de ce positionnement.

Pierre BAILLET, secrétaire permanent de l'AIMF,

- L'AIMF en sa qualité d'opérateur de terrain, donne une réalité très populaire et locale à l'UE, premier bailleur du développement ;
- Le partenariat UE/ AIMF et la solidarité entre les villes que l'AIMF engendre, est un véritable levier au développement et permet de susciter la confiance d'institutions et d'autres bailleurs internationaux ;
- **Les villes ont su montrer leur capacité de compléter l'action de l'Etat ;**
- Le programme de l'UE d'appui aux collectivités locales a été un réel succès car il a été fondé sur la confiance et l'a parallèlement suscité : **il offre une alternative à la coopération animée par les Etats nations ;**
- Cette programmation a mis l'UE à la portée des villes du sud et a représenté un véritable label qui légitimise les associations des autorités locales ;
- Il est ainsi essentiel de poursuivre cette dynamique et de lier la programmation en cours et les associations d'élus locaux.

Koen DOENS,

- Une telle dynamique est indispensable pour la coopération ; il évoque notamment la coopération que la commune belge où M. Koen réside, partage avec Sokone, commune au Sénégal ;
- Il s'agit là d'une coopération dynamique intéressante capable de compléter l'action internationale. **L'action porte quelque chose de très différent ; il est possible d'intégrer cette coopération dynamique à tous les secteurs ;**
- Cette plus-value est nécessaire et sera maintenue, voire développée. Or, le moment de la programmation n'est pas encore déterminé ; il faut d'abord se demander comment on doit et peut tenir compte de l'impact du COVID 19 dans cette phase de programmation ?
- La fin de la programmation actuelle approche ; il est important d'intégrer les expériences et compétences acquises au cours de la dernière programmation et être plus ambitieux ;
- Son ambition est de faire le lien entre toutes les priorités et de faire interagir les échelons par la redistribution de rôles : que fait-on niveau national, régional, local ?

Emilia SAIZ, évoque l'importance d'avoir de telles opportunités d'échanger avec des représentants d'associations aussi bien régionales que nationales ou encore locales.

Gertrude ROSE, secrétaire générale de l'association de gouvernements locaux d'Ouganda :

- Mme. Rose exprime sa reconnaissance envers l'aide provenant de l'UE. Depuis 2001, des accords bilatéraux de soutien ont pu les assister. Cela a été d'une grande aide pour renforcer les instances locales ougandaises ;
- Le plan de communication de Bruxelles de 2013 était utile ;
- Il est essentiel de mettre en exergue les contributions des associations de gouvernements locaux ; il faut développer leur visibilité ;
- Il est également essentiel que le gouvernement local soit compris dans l'élaboration du soutien ; il faut une plateforme de dialogue ouverte avec la délégation afin de pouvoir constituer le programme d'égal à égal ;
- Il existe un besoin de coopérer de manière très étroite entre le gouvernement national et les gouvernements locaux.

Koen DOENS,

- Il est important de rendre compte des acquis de 2013 à préserver.
 - o Les autorités locales ne représentent pas seulement des éléments dans l'engagement général que l'UE a envers la société civile ;
 - o Elles sont des faiseurs et des acteurs de politiques et la communication de 2013 l'a souligné.
- Quand les délégations entreront en phase de programmation et entameront un dialogue spécifique à l'échelle locale avec les trois clusters (européen, national et local), nous comptons sur les autorités locales pour qu'elles assurent un dialogue envers le secteur privé, la société civile et l'association nationale d'autorités locales ;
 - o Ainsi les autorités locales pourront indiquer quelles sont leurs priorités : quels sont les enjeux, les défis à affronter avec eux.
- Ces réflexions se transformeront ainsi en actions, exerçant un impact réel sur le terrain ;
- La ligne budgétaire, encore indéfinie, pourra mettre au moins le même montant de fonds à disposition qu'au cours de la programmation actuelle. Il s'agit là d'un aspect qui sera suivi de près par les délégations ;
- Une fois les priorités définies, le travail se fera effectivement conjointement avec les associations d'autorités locales car elles représentent non seulement des faiseurs de politiques mais aussi d'exécutant de politiques.

L'association d'autorités gouvernementales locales du Rwanda (LARGA)

- Il s'agit d'une association d'administration nationale qui assure un soutien à ses membres dans le domaine de développement économique, dans un plaidoyer et dans le développement de compétences ;
- LARGA demande un engagement clair de l'UE et un partenariat avec l'échelon national ;
- L'intégration d'ODD sera assurée par les autorités locales, s'alignant ainsi avec l'UE.

Jean Pierre Elong Mbassi, secrétaire général de Cités et Gouvernement Locaux Unis d'Afrique (CGLU Afrique),

- Grâce au partenariat conclu, l'organisation interne est meilleure qu'auparavant ;

- Il est désormais essentiel que la DG regarde comment maintenir l'attention de la délégation sur les autorités locales ;
- Même si la volonté d'intégrer les autorités locales dans la programmation existe, il n'y a pas la possibilité de dialoguer avec quelqu'un de la délégation ;
- Les Roadmaps doivent être un outil indispensable dans la programmation, or les points de vue des autorités locales devraient être prises en compte ;
- Le niveau local doit être reflété à tous les niveaux ; nous appelons à la délégation de prendre en charge cette dimension.

Koen DOENS,

- Il serait inhabituel que la disparition de la ligne budgétaire pousse la délégation à conclure que ce dialogue avec les autorités locales ne serait plus une priorité. Ils représentent un acteur politique dans le sens qu'ils élaborent des politiques avec des partenariats internationaux et utilisent les fonds disponibles ;
- Le nouvel instrument « géographise » le fonds mais ceci ne veut pas dire que les objectifs fixés dans le passé disparaissent. La « géographisation » signifie qu'ils pourront déployer les fonds de façon plus adaptée à la situation géographique dans des pays, régions, continents ;
- Ils seront clairs dans le « programming guidelines », qui seront préparés et envoyés. En parallèle ils préparent actuellement des « policy notes » qui donnent des orientations aux délégations sur le pourquoi et comment ils veulent qu'ils réfléchissent à certains domaines : digital, agriculture ;
- Il précise avoir pris en compte l'angoisse de ne pas avoir d'interlocuteurs au sein des délégations. Par rapport aux roadmaps, il voit l'importance de cet instrument, qui permet d'engager avec autorités locales de manière plus stratégique. Aujourd'hui 4, ils en préparent 20 supplémentaires, or cela demande beaucoup de temps. Il ne sera donc pas faisable de les élaborer avec les autorités locales.

Geneviève SEVRIN, directrice de Cités Unies France,

- Dans le contexte actuel, les autorités locales se sont retrouvées très souvent en première ligne. Accompagné des représentants des collectivités territoriales en France, CUF a identifié trois points sur lesquels s'exprimer, à savoir :
 1. **Un premier point de plaidoyer pour rappeler au gouvernement le rôle des autorités locales**, rappeler l'importance de la décentralisation et le soutien à la gouvernance locale ;
 2. **Comment communiquer sur ces savoir-faire des collectivités ?** CUF a particulièrement collaboré avec les autorités africaines mais elles ont montré des capacités d'innovation et de réactivité qui ont souvent été supérieures à celle des collectivités en France. Or, comment soutenir ces innovations ?
 3. **L'action et la mise au point d'un fonds de solidarité envers les collectivités africaines ;** comment l'Europe pourrait-elle accompagner les collectivités à ce niveau ?
- Il est souhaitable que l'on mène une réflexion autour de l'accompagnement possible des collectivités territoriales dans une transformation des territoires, témoignée au cours de la crise du COVID-19. En effet, en matière d'économie circulaire, circuit court, il est possible de témoigner de réels changements potentiels.

Gregory MUNRO, secrétaire général de CLGF,

- La moitié des membres de l'association sont africains et l'autre moitié provient des Caraïbes ; zone où il y a encore beaucoup de travail à faire en ce qui concerne notamment l'émancipation des femmes, la lutte contre le changement climatique ;
- Il est important de souligner que dans cette région, les délégations européennes sont moindres et l'importance donnée aux autorités locales très limitée. Ainsi, il est important de rappeler que dans de nombreux pays de la région, la décentralisation ne constitue pas une priorité pour le gouvernement national ;
- Les associations nationales d'autorités locales d'Ouganda et de Rwanda sont conséquentes et il serait important que de telles associations existent dans tous les pays. Ainsi il faut s'interroger sur l'enjeu suivant : comment faire en sorte que toutes les autorités locales aient accès à des outils de financement ?

Pierre MAILLET,

- La lutte contre le COVID 19 nous a apporté plusieurs enseignements ;
 - o Le lien essentiel entre local et national ;
 - o L'importance de la mise en réseau des cadres locaux, capables de suivre les opérations d'urgence ;
- L'appui de MAIF dans la solidarité s'est traduit par deux axes d'action ;
 - o Communication très positive ;
 - o Mobiliser en un temps très court un fonds d'urgence alimenté par les économies de fonctionnement de MAIF et par des dons de villes : 2 millions d'euros essentiellement pour des villes africaines. Ainsi, en moins de trois mois, l'argent a été orienté aux startups et à l'économie sociale, locale et solidaire.
- Ainsi, compte tenu de cette dynamique ainsi créée, comment les autorités locales et leurs associations peuvent intégrer l'équipe européenne dans la réponse au COVID-19 ?

Jean Pierre Elong Mbassi,

- Le deuxième sommet, suite à celui de Pékin en 2017, devrait être fait dans le programme officiel ;
- Le parlement panafricain a reçu le représentant de la commission européenne ; or celui-ci était plutôt « faible ». Représentant un élément important du dialogue politique, Elong Mbassi souhaite un représentant plus adapté ;
- Il a été constaté que lors des sommets des chefs d'Etat, la société civile a été autorisée à rapporter leurs travaux aux chefs d'Etat, pas les autorités locales ; Elong Mbassi souhaite que les autorités locales puissent le faire.

Koen DOENS,

Concernant la réponse à la crise du COVID-19

- Il reconnaît le rôle clef que les autorités locales ont joué et continuent de jouer dans le cadre de la crise COVID par le biais de ;

- Mesures sanitaires mises en place : plus on est proches de la population, plus on a de l'impact ;
- Distribution de nourriture et de matériel de prévention ; c'est également les autorités locales qui sont en première ligne.
- La réponse de l'UE fut plus complexe car elle était en fin de cycle budgétaire, ainsi elle ne disposait plus d'argent « frais ». Team Europe a donc analysé pays par pays le portefeuille engagé. Ensuite il était essentiel de regarder quel était l'espace à disposition pour la réorientation de fonds ;
- Ainsi, tout comme les Etats membres, la réflexion était celle de réorganiser les fonds disponibles pour mettre ceux qui étaient « moins urgents » à la lumière de la crise. Cet exercice-là a permis la mobilisation de 36 milliards d'EUR : montant déployé sur des enjeux très grands.

Conclusions post COVID-19

- La crise a mis en exergue la possibilité de transformation de modèle sociétal, économique notamment par le biais de l'économie circulaire et le fonctionnement territorial ;
- La légitimité du « Green Deal » s'est également confirmée au cours de la crise ;
- L'intégration d'associations d'autorités locales à la Team Europe est sujet de réflexion actuellement. La Team Europe pourrait inclure tellement de parties prenantes qu'il n'est pas aisé d'effectuer de filtrer de manière juste ;
- En ce qui concerne le forum UE/UA : les dates ne sont pas encore arrêtées, or cela devrait se passer en fin octobre. L'Afrique du Sud en a la présidence ;
- La semaine eurafricaine se déroulerait ainsi la semaine précédente, à savoir du 19 au 23 octobre ; elle inclurait la jeunesse, le secteur privé et la société civile.